

**Compte-rendu de l'Atelier n°1
05 mai 2009 - Europôle de l'Arbois (Aix en Provence – 13)**

Diagnostic partagé et mobilisation des acteurs dans un projet territorial de développement durable - Quels principes ? Quels outils ?



❖ **Les interventions**(p.2-13)

Matin

- **Claude HOLYST**, Directeur de l'Agence Régionale Pour l'Environnement - ARPE PACA
- **Audrey MICHEL**, Responsable Unité Ecodéveloppement et projets territoriaux, ARPE PACA
- **Corinne BLANCHET**, Bureau d'étude ABCD Durable
Démarche Agendas 21 : pourquoi concerter ? A quelles étapes ? Avec qui ? Comment ?
- **Martine MARLOIS**, Commune de Gap
Expériences Gapençaises de concertation : les ateliers de travail et les soirées festives
- **Stéphane DURAND**, Commune d'Echirolles
L'Agenda 21 : quelle mobilisation des acteurs

Après Midi

- **Ghislain BAVRE et Anne Laure LEGER**, Communauté d'agglomération du grand Alès en Cévennes
De la concertation citoyenne à la décision politique : une culture de management public au service du développement durable
- **Troupe des Echomédiens : DAVIGNON Mickaël, BLANCHON Gilles, LANTERI Joëlle, MAFFRE Didier et LAVERNE Marie**

Toutes les présentations des intervenants sont en téléchargement sur le site internet de l'ARPE PACA → Rubrique Ecodéveloppement et projets territoriaux/ Réseau Territoire Durable en PACA/
<http://www.arpe-paca.org/infos.asp?ThNum=Th00000298>)

❖ **Liste des personnes présentes**(p.14-16)

❖ **Les interventions**

✓ **Accueil et introduction de la journée par Claude HOLYST, Directeur de l'ARPE PACA :**

Dans une démarche territoriale de DD, la démarche est de faire participer les acteurs institutionnels, les acteurs socio-économiques, les représentants d'associations mais également la population. La concertation va participer à l'enrichissement des projets de DD et à terme une appropriation par tous. C'est un acte majeur dans les projets de développement durable.



Cette journée est basée sur le partage d'expériences avec des temps d'échanges important entre chaque intervention.

Rappel des objectifs de la journée :

- Proposer une culture commune en matière de gouvernance territoriale notamment autour des enjeux de participation des acteurs et des habitants dans le cadre d'une démarche Agenda 21 pour les différentes échelles territoriales
 - Partager des expériences concrètes des collectivités pour mieux comprendre les freins, les leviers, les points forts et les points faibles des démarches innovantes de mobilisation des acteurs et de participation citoyenne (témoignages de trois collectivités)
 - Partager un outil de sensibilisation et de participation citoyenne : le théâtre de l'Ecocitoyen forum avec la troupe des Echomédiens animé par éCohérence (Représentation de saynètes sur les enjeux du développement durable ; interactivité avec les spect'acteurs)
-

✓ **Présentation du réseau Territoire Durable et du programme 2009 par Audrey MICHEL, Coordinatrice de l'Unité Ecodéveloppement et projets territoriaux :**

Le réseau « Territoires Durables » a été créé en novembre 2008. Il a pour objectif principal la promotion et l'appui des démarches territoriales de développement durable et agenda 21 locaux.

La journée de lancement a réuni plus de 70 collectivités intéressées et a permis de mettre en avant les actions à mener et les thèmes à aborder pour l'année 2009:

- Deux réunions d'informations et d'échanges à venir :
 - Le 1er octobre, dans le cadre des Rencontres Régionales de l'Environnement l'atelier n°2 sur l'articulation Plan Climat et Agenda 21
 - En Novembre, l'atelier n°3 sur gestion éco-responsable et transversalité
- Des outils d'information (flash info territoire,...), site internet,...
- Un voyage d'études en région Midi Pyrénées prévu le 18 et 19 septembre préférentiellement pour les collectivités que l'ARPE accompagne dans le cadre de l'appel à candidature

L'adhésion est gratuite. Pour adhérer, les collectivités doivent prendre une délibération. Pour faciliter cette démarche, l'ARPE propose une délibération type (cf.pièces jointes : Présentation du Réseau Territoires Durables et délibération type – document téléchargeable sur le site internet de l'ARPE : Rubrique Ecodéveloppement et projets territoriaux/ Réseau Territoire Durable en PACA/<http://www.arpe-paca.org/infos.asp?ThNum=Th00000298>)

Présentation et animation de la journée par Stéphanie GARRIDO, chargée de projet, Unité Ecodéveloppement et projets territoriaux

✓ Démarche Agendas 21 : pourquoi concerter ? A quelles étapes ? Avec qui ? Comment ?

Corinne BLANCHET, ABCD Durable

➤ Rappel de l'origine du mot « gouvernance »: la gouvernance est une exigence selon action 21 du sommet de Rio

Le mot gouvernance apparaît aujourd'hui dans le cadre de référence national pour des projets territoriaux de DD et A21 locaux.

La gouvernance c'est :

- une démarche qui reprend les éléments déterminants du cadre de référence: participation, transversalité, organisation et évaluation continue.
- une manière de manager collectivement le territoire
- l'implication des parties prenantes (citoyens, associations, acteurs socio-économiques, partenaires interne et externe de la collectivité,...)

➤ La participation est un élément déterminant au service de la gouvernance des territoires.

La participation permet:

- la co-production et la co-élaboration des projets de territoires.
- de prendre en compte les préoccupations de tous dans le projet de territoire.



- de rendre la participation garante de la dynamisation de la démarche.
La décision appartient aux élus (attention au mot « co décision »). Un bon processus de gouvernance prend du temps mais en fait gagner par la suite.

La participation peut intervenir à toutes les étapes de la démarche d'agenda 21 : diagnostic partagé du territoire au regard du DD/vision prospective du territoire/ stratégie territoriale/programme d'actions déclinant les axes stratégiques/ processus d'évaluation et d'actualisation/organisation du suivi de l'A21.

Il est important que la collectivité se pose les bonnes questions dès le début de la démarche : qui mobiliser ? Comment ? A quelles étapes ? Pourquoi ?

Cela permet de situer le rôle de chacun dans le processus participatif. Pour cela, il est important de connaître les différentes parties prenantes du territoire (acteurs, habitants, associations,...). Puis il est aussi important de faire des choix politiques nécessaires c'est-à-dire préciser le degré d'implication de chaque partie prenante et les attendus de cette implication à chaque étape de la démarche.

Enfin, il est nécessaire de choisir les outils.

Quel niveau et avec qui ?

- degré 1 : information
- degré 2 : consultation (procédure obligatoire ou référendum) on sollicite un avis
- degré 3 : la concertation (plusieurs aller retour sur un document écrit type pré-diagnostic)
- degré 4 : la co-construction (différent de la co-décision). L'idée est de construire ensemble (points forts et points faibles).

Pour faciliter la démarche, il existe des chartes de la concertation ou règlement de la concertation (ex : charte de la concertation de Toulouse, du Grand Lyon,...).

➤ Différents outils existent (films, table ronde, enquêtes, outils créatifs,...). Ils doivent s'adapter aux différents publics (parties prenantes : grand public, acteurs économiques, population fragilisés, jeunes,...)

- les outils « encadrés » (par la loi) avec un niveau de cadrage fort : enquêtes publiques/ Débat public/ Conseils de développement/ Conseil de quartiers/ Référendum local
- les outils volontaristes avec un niveau de cadrage faible :
 - réunions publiques : information sur les projets, collecte d'avis
 - vidéos paliers : utilisation de la vidéo pour favoriser l'expression (intéressant en démarrage de processus)
 - panel citoyens : recrutement représentatif de la population (la région midi Pyrénées utilise beaucoup le panel citoyen)
 - charte de la participation : engagement spécifiant les objectifs, modalités de participation selon les projets
 - démarche de quartiers : dans le cadre souvent de projets de rénovations de quartiers
 - rencontres d'acteurs : partage de l'information et collecte d'avis
 - conseils communaux : conseil communal de concertation, conseil consultatifs des étrangers, conseil municipal des enfants/jeunes, conseil des anciens, comité capacitation citoyenne

- budget participatif : impliquer les habitants dans les choix d'affectation de budgets et d'engagements financiers
- ateliers promenades : outils d'implication des citoyens
- les outils innovants au service de la participation citoyenne dans les A21 locaux :
 - conférences/réunions de consensus
 - conférences/.conférences du futur
 - ateliers de prospective (scénario workshop)
 - forum dialogues en ligne (ne fonctionne pas très bien)
 - théâtre d'expression et autres formes artistiques (intéressant pour certaines actions notamment les actions de sensibilisation mais cet outil n'est pas utilisable sur toutes les échelles)
 - forum 21 et ateliers 21 (pluri acteurs et/ ou habitants)
 - enquêtes et sondages (vient conforter des éléments déjà identifiés donc pas forcément directement productif pour la réalisation de l'A21, mais peut venir au travers des questions enrichir la connaissance des gens)

➤ Présentation de certains outils

- Forum 21 et Atelier 21 :

Très souvent 3 forums dont un de restitution (7 ou 8 groupes de travail pour les deux forums avec 2 à 3 réunions par groupes sur des thèmes identifiés. Le travail en atelier se réalise sur la base d'un pré-diagnostic (réalisé par un bureau d'étude ou en interne) qui comprend : des données territoriales, les actions de la collectivité, une analyse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (AFOM), et des premiers enjeux et premières problématiques.

- Ateliers du futur ou ateliers scénarios :

Engager le dialogue sur le futur et dégager une vision collective et prospective ; identifier les idées d'actions en travaux de groupes d'acteurs ou d'habitants. Idée de créer un pont entre la critique et la concrétisation en 3 phases :

- phase d'expression d'énergie négative (doléances/critiques de l'existant)
- phase d'imagination /d'utopie (au-delà de l'existant)
- phase de réalisation/concrétisation (de l'idée à l'action/avec ses contraintes)

- Conférences/ateliers de consensus :

Passer de la prospective à l'action réaliste. Face à des non spécialistes ; pour avoir un avis éclairé, il faut les former, leur apporter une information contradictoire, les informer ; il faut leur apporter des réponses à leurs questions, pour parvenir à un avis consensuel réaliste ;

➤ L'évaluation du dispositif participatif de l'Agenda 21

Importance de la qualité du processus participatif et de l'évaluation. Des questions à se poser : le recensement des acteurs est-il réalisé ?, les lieux de mobilisation sont-ils repérés ?, va-t-on vers un processus permanent de concertation ? S'ouvre-t-elle à chaque étape du projet ? Méthode d'animation ? Mise en œuvre de modalités innovantes de travail collectif ? Que fait-on de cette participation ? les apports sont-ils pris en compte à chaque étape ?

➤ Conclusion :

Les différents éléments explicités ci-dessus sont à confronter avec la réalité de chaque collectivité et de chaque territoire :

- acceptabilité politique
- acceptation technique
- dispositifs réglementaires
- capacité locale des acteurs

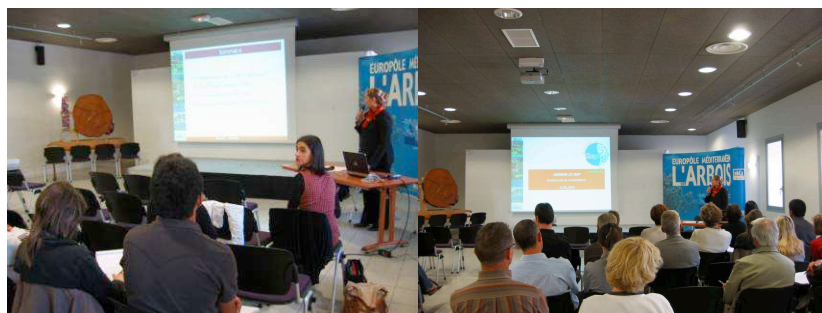
De plus, pour se lancer dans le processus participatif, il est nécessaire de formaliser un certain nombre d'éléments:

- poser les attendus et niveaux d'implication
- clarifier les rôles
- définir un planning

Les échanges avec les participants

- Importance pour chaque collectivité de définir ses propres besoins en participation Importance de connaître les différentes parties prenantes et de clarifier le rôle de chacun (élus, associations, citoyen,...).
- Il est difficile de mener une animation en binôme (élus/technicien). Les services ont la capacité d'animer. L' élu qui anime peut se trouver en situation de difficulté (capacité à accepter la critique), notamment dans le diagnostic.
- Utiliser les instances de concertation existantes. Créer que ce qui est nécessaire et non existant.
- L'Agenda 21 « survit » pas forcément aux changements politiques. La participation peut être garant de la continuité de la démarche.

✓ Martine MARLOIS, Commune de Gap , Expérience Gapençaise de concertation : les ateliers de travail et les soirées festives



L'Agenda 21 de la ville de Gap s'est réalisé dans la continuité de la charte environnement. La mobilisation des acteurs s'est réalisée différemment en fonction des étapes.

- Démarrage : 1^{er} cession d'ateliers pour co-construire le diagnostic (2007 : avant les élections)
 - Conception : septembre /octobre 2007
 - Réalisation : novembre/décembre 2007→ 7 ateliers de 18h00 à 20h00 (horaires identiques pour tous les ateliers (point +).

- Thèmes des ateliers : Vie sociale et Santé/Energie/Ressources Naturelles,....
- Lieux différents à chaque fois (point - : difficulté pour les gens de s'y repérer) et salles pas forcément adapté aux échanges (ex : salle de concert)
- Pilotage et Animation : élus environnement (même pilotage que pour la charte environnement)
- Public : retraités, représentants d'associations professionnelles, associations, environ 40 à 60 personnes par ateliers

➤ Pendant la période électorale : construction de l'agenda 21 interne

Le bureau d'étude a réalisé 30 entretiens et trois séries de forum. A ces forums ont été invité tous les agents de la collectivité (soit environ 1000 agents). Puis chaque service a désigné un « agent 21 » constituant ainsi un groupe de 47 agents volontaires pour participer aux différentes réunions, analyser leurs pratiques à partir d'une grille afin de construire l'agenda 21 interne (« 1 agent 21 » par service : véritable courroie de transmission entre les services et l'équipe projet Agenda 21).

➤ Après les élections changement de l'équipe municipale (nouveau maire et équipe renouvelé au ¾.)

- Mai /juin 2008 : faire connaissance avec la nouvelle équipe
- Pilotage : Nouvel élu en charge de l'agenda 21+ adjoint au maire délégué à l'environnement
- Communication plus forte sur la démarche d'agenda 21. La commune a fait appel à un graphiste → Création d'un logo pour un visuel précis, communication grand public (affiche avec calendrier, presse,...)

- 2^{ème} cession : ateliers citoyens 2008

- Objectif : enrichir l'état des lieux présenter le diagnostic partagé et co-construire les enjeux
- Démarrage juin 2008 : 5 ateliers (du 3 juin au 18 juin 2008)

Thème des ateliers :

- ① Se déplacer durablement à Gap, dans l'agglomération, dans la région ?
- ② Quelle ville demain ? Organiser le territoire : logements, urbanisme, agriculture , espaces naturels
- ③ Sommes nous des Gapençais épanouis ? Culture, sport, emploi, jeunesse, éducation, santé
- ④ Sommes nous une ville exemplaire ? Intercommunalité, solidarité territoriale et générationnelle, services publics
- ⑤ Notre territoire est-il durable ? Eau, espaces naturels, économie, tourisme, énergie.

Organisation plus conviviale

Même salle pour tous les ateliers.

Horaire identique pour tous les ateliers : 19h00-21h00 (décalage des horaires par rapport à la première cession d'ateliers pour laisser la possibilité aux commerçants d'y assister).

40 à 60 personnes ont été mobilisées par ateliers. 10 à 15 personnes ont assisté à tous les ateliers.

- 3^{ème} forum : Elaboration de la stratégie.

La commune souhaite faire autour de ce forum, un évènement festif sur une journée complète. Avec une communication forte autour de cet évènement (création d'une affiche spéciale pour les jeunes avec le logo A21)

- Matin et soirée festives : un groupe de musique « Babel Buèch » et JABUZ (vals'n rock), un concours d'enfants, du théâtre forum,
- Après midi : débat /conférence et ateliers de travail (élaboration de la stratégie).

Les échanges avec les participants

- Précisions sur le déroulement des ateliers :
 - accueil par les élus, rappel des règles du jeu par le technicien chef de projet agenda 21 et présentation du bureau d'étude : environ³/₄ d'heures et 1 heure
 - ateliers tournants thématiques : tour de table, discussions, remarques,... et présence des techniciens des domaines cités puis discussion enjeux,... : environ 1 heure
- Le rôle du bureau d'étude pendant la phase de concertation : présentation du diagnostic ou des enjeux, prise de notes et compte-rendu
- Précisions sur la communication pendant la phase de définition des actions :
 - les élus de Gap ont trouvé que la population n'avait pas été toute mobilisée ; un questionnaire informatif a été adressée à toute la population + un concours pour des actions phares (20000 foyers informés et 950 retours soit 5%) + une série d'ateliers actions.
 - une invitation par courrier a été adressée aux présidents de toutes les associations de la ville (soit environ 300 courriers → pas le meilleur moyen de les associer à la démarche).

Pour en savoir plus : <http://www.ville-gap.fr/fr/infos/capitale-nature/agenda-21.html>

✓ Stéphane DURAND, Echirolles, l'Agenda 21 : quelle mobilisation des acteurs



➤ Contexte :

- Population : 36 000 habitants
- 1000 agents
- Mars 2000 : Engagement de la commune dans un agenda 21
- 2004 : Publication de l'agenda 21
- 2007 : Evaluation de l'agenda 21 et des politiques DD Diagnostic interne

➤ Les étapes de l'Agenda 21

- Septembre 2000 – mai 2002
Elaboration du diagnostic (diagnostic interne/ Enquête auprès de la population, du secteur économique/Formation/1^{er} forum 21) → Diagnostic partagé
 - Mai 2001- Juin 2002
Proposition d'objectifs et d'actions : 2^{ème} forum 21/Formation/Diagnostic interne
Elaboration d'une charte de fonctionnement établie dès le début des ateliers ; notamment dans les forums 21.
 - Septembre 2002 – Mars 2003
Mis en cohérence : hiérarchisation des actions par la ville et validation politique → plan d'actions 21 → 3^{ème} forum 21
 - Septembre 2003 – Mars 2004
Rédaction de l'Agenda 21/ Publication et diffusion auprès des habitants, services, partenaires (documents de communication réalisés en interne) / Lancement de la mise en œuvre.
Certaines actions sont lancées par les citoyens. Ils se rendent compte que les actions sont difficiles à mettre en œuvre (50% réussite/ 50% échec).
- Forum 21 : pas de représentativité recherchée
9 mois de travail/ 180 participants/ 25 réunions de travail sur 8 thèmes/
L'idée est de rendre le DD attractif : peut d'écritures et les personnes viennent ; comment toucher la population avec une stratégie + « marketing » ; proposition de mettre en place d'actions par et avec les habitants ; avoir une accroche critique ex : « qu'est-ce qu'on peut changer dans les transports » ; plus constructif ;
- Formation interne : 470 agents réunis par métiers
Résultats : 12 thèmes/ 23 grands objectifs/ 170 actions/ 26 actions prioritaires pour fin 2007.
- Exemples d'actions :
- Le crapaud calamite
Blocage d'un projet d'aménagement car présence du crapaud calamite (convention de Berne). Réunion pendant 3 ans pour arriver à un consensus entre projet d'aménagement et présence du crapaud (→ étude scientifique, corridor biologique, tunnel pour les crapauds,...)
 - Ecoburo :
40 personnes volontaires pour mettre en place des actions en interne : Mise en place de papier recyclé pour tous depuis septembre 2005/ Mise en place d'un papillon « erreur de tri » pour les agents (démarche pédagogique),...
- L'évaluation
Mise en place d'une démarche d'évaluation participative (atelier d'évaluation : groupe d'habitants, élus, experts,..) pour définir ce qu'est l'évaluation de l'agenda 21.
Objectifs : réfléchir aux enjeux et aux objectifs
Travail sur ce que l'on souhaite évaluer (49 indicateurs) : définition commune d'indicateurs.

Réunion de travail : de 18h à 22h avec un animateur extérieur + réunion préparatoire en amont des réunions.
Important que les indicateurs parlent à tout le monde.
Evaluation : mobilisation mais aussi aide à la décision.

Les échanges avec les participants

- La mission agenda 21 est portée par le service environnement et DD.
- Le budget du service environnement et DD : 100 000 €. L'ensemble des actions DD concerne 2,5 M €
- Moyens humains pour la mission agenda 21: 1,5 ETP et intervention ponctuelle d'un animateur pour la mission concertation
- Le DD est au coeur de l'action municipale.
- Il faut néanmoins construire un argumentaire technique et budgétaire (recherche de financements complémentaires), car l'intégration du DD dans les projets entraîne un surcoût budgétaire. .
- Importance de rester dans le concret (les projets doivent avancer....se concrétiser) et de rester souple dans le fonctionnement.

Pour en savoir plus : www.ville-echirolles.fr

✓ Ghislain BAVRE et Anne Laure LEGER, CA du grand Alès Cévennes : de la concertation citoyenne à la décision politique : une culture de management public au service du développement durable



De la concertation citoyenne à la décision politique : une culture de management public au service du développement durable. Jongler entre la décision politique et une culture de management via le DGS qui est centré sur l'application du DD et notamment la mise en œuvre d'un Agenda 21.

➤ L'élaboration de l'Agenda 21

- 2005 : lancement de la démarche et création d'une mission DD qui avait pour seule vocation de réaliser l'Agenda 21 du territoire.

Ecriture d'un cahier des charges pour faire appel à un bureau d'étude (communes rurales, péri-urbaine, urbaine)

- 2005-2006 :
 - diagnostic interne externe : 4 mois
 - orientation : 3 mois

- plan d'actions : 5 mois
- Publication de l'agenda 21 mars 2007 avec 21 engagements.
- construction de l'agenda 21 : travaux du comité technique + comité de pilotage + forums + ateliers

➤ A21 Grand Alès : organisation de la démarche A.21

Elu référent : député maire

Mission DD : sous la tutelle du DGS

COPIL : présidé par le Président du Grand ALES avec pour membres : Elus du Grand Alès, DIREN, Région, Département, Préfecture du Gard, Parc National des Cévennes.

Comité technique : piloté par la mission DD, DGS, DIREN, Parc National des Cévennes, CNFPT.

Création de trois groupes qui ont formé la base des échanges de l'agenda 21.

- GAIA 21 : groupe d'animation interne A21 (agents de la collectivités + agents du Parc National des Cévennes : formation interne proposée à 2600 ; 80 agents inscrits dont 60 s'inscrivent pour pouvoir suivre toutes les étapes de l'A21 et étudier la faisabilité technique). Elaboration de document pédagogique. L'encadrement de ce groupe est assuré par le CNFPT
- REEL 21 : un groupe d'élus (élus de l'agglomération : 2 élus par collectivités + élus du conseil d'administration du parc national des Cévennes)
- FORUM PUBLIC : un groupe ouvert d'acteurs du territoire : représentants des citoyens, entreprises, associations : réunions thématiques, questionnaires, réunions locales

➤ Le document : Agenda 21

- 3 orientations fortes
- 21 engagements (explication des objectifs précis et opérationnels pour éviter de perdre la population sur la notion d'A21) ;
- 65 actions (ou résolutions) avec définition des priorités à court (1 à 2 ans), moyen (maxi 3 à 4 ans) et long terme (réalisation dans les 6 ans maxi)
- Une fiche pour chaque action pour suivre en temps réel la réalisation et l'évaluation des actions. Sur chaque fiche, il est précisé : l'engagement, l'orientation puis l'action. Création d'une charte graphique et d'un logo propre qui sert à toute communication sur l'A21. Pour la population, publication d'un document synthétique adressé à toutes les habitants du territoire.

➤ Une culture de management public au service du DD

2002: décision de réorganisation des services pour travailler ensemble sur différents domaines.

Passage d'une hiérarchie verticale à une hiérarchie horizontale. Fusion entre ville, CCAS, aggro Grand Alès, pays Cévennes, partenaires type syndicats spécialisés.

Objectif : décloisonner les services et travailler en transversalité

→ 7 directions opérationnelles en 2008 (pôle de politique publique : Développement du territoire/ Environnement urbain/ Citoyenneté/ Temps libre/ Solidarités, Infrastructures/ Enfance et Jeunesse) qui demandent assistance et ressource à 7 services (Conseils en gestion/ Ressources financières, Assistance juridique/

Communication/ Ressources humaines/ Moyens généraux/ Patrimoine immobilier) et qui sont rattachés au Maire, DGS et directeurs de cabinet.

➤ Mise en œuvre de l'Agenda 21 (court terme) et intégration du DD dans l'ensemble des politiques territoriales impulsées par l'agglo (moyen terme).

Travail actuel : trouver des indicateurs fiables qui permette de valider les actions décidées avec des éléments objectifs.

Aujourd'hui ce travail a été récompensé : territoire labellisé Ruban du DD France (2008) ; reconnaissance Agenda 21 local France, Ville Fleurie (4^{ème} fleurs).

Les échanges avec les participants

- Précisions sur le processus de concertation :

26 réunions

Jour fixe : mardi ou jeudi

Horaire fixe : fin d'après midi , début de soirée

Démarrage de la concertation : lent

Les derniers ateliers de concertation ont mieux fonctionné que les premiers. Le projet de territoire et l'Agenda 21 sont liés : avant tout prouver que l'Agenda 21 est un projet de territoire à travers la notion de DD.

Plus le territoire est grand, plus il est important de cibler les acteurs en fonction des thématiques.

- Sur les ateliers, toutes les formules existent et l'échelle territoriale n'est pas forcément la base pour définir le type de concertation. Par exemple, Midi Pyrénées fait le choix de groupes territoriaux d'acteurs locaux (GTAL) en essayant de rechercher la représentativité du territoire. D'autres méthodes sont possibles comme les forums avec une inscription volontaires aux ateliers de travail.

- Pour le Grand Alès : la première partie de l'animation a été déléguée au Bureau d'étude missionné.

- Deux démarches d'Agenda 21 entre une commune et une intercommunalité peuvent complètement s'imbriquer et être complémentaires. Les compétences étant distinctes, les A21 sont complémentaires. Mais cela nécessite pour l'agglomération de bien cibler les publics ; on ne peut pas cibler les mêmes publics que les communes.

- Pour le Grand Alès, il est important d'avancer avec transparence dans la construction d'un A21 : importance de la commande politique (précise et claire), ensuite, le technicien peut avancer plus facilement et apporter des éléments clairs et concrets pour générer la motivation des élus (apports au territoire,...).

Pour en savoir plus : Direction du développement durable du Grand Alès

Mail : developpement.durable@ville-ales.fr

✓ **Echomédiens (Ecohérence) ; le théâtre de l'Eco citoyen ; outil de sensibilisation et de participation citoyenne.**

Troupe : DAVIGNON Mickaël, BLANCHON Gilles, LANTERI Joëlle, MAFFRE Didier et LAVERNE Marie



Explication sur le déroulement :

Théâtre FORUM, inventé par Auguste BOAL : Créer de l'intelligence collective territoriale autour du DD. Montrer la réalité telle qu'elle est dans toute sa complexité. Comment on met en scène les problématiques et comment dénouer les situations (portes d'entrées, les argumentaires,...)? Sont actés ensuite des situations et des solutions.

1^{er} temps : la scène est jouée, une problématique est posée.

2^{ème} temps : la scène est rejouée de la même manière. Mais le public peut stopper à tout moment. A ce moment là, il monte sur scène pour transformer le déroulement de la scène (échange avec un personnage, ou ajout de personnage)

① Le bonjour commun de « tarzan » (gain de confiance)

② 1^o scène : Théâtre forum sur le thème de l'éco responsabilité dans une collectivité (au bureau : papier, photocopies, gobelets plastique, lumière allumée,...) → interventions de personnes présentes dans la salle pour rejouer la scène de façon plus responsable.

③ 2^o scène : théâtre législatif (extrait : événement « eau durable » de Mouans-Sartoux. Explorer un thème celui de l'eau. Possibilité d'intervention dans des réunions où présence d'acteurs privés. L'idée est d'adapter les représentations au type de public visé. Importance d'un travail préalable avec les acteurs locaux. Tous les niveaux d'intervention sont possibles.

Ce n'est pas un outil de gestion de conflit mais un outil de concertation, pour exprimer les choses clairement. Il n'y a pas de frontières. C'est complètement démocratique ; apaise la violence potentielle ; aspect concret et d'échange fort.

Les échanges avec les participants

Ce type d'outil est très intéressant sur une démarche d'agenda 21. En effet, il peut être utilisé à toutes les étapes de la démarche pour :

- sensibiliser (par exemple en lancement de la démarche, ou en ouverture de réunion publique,...)
- creuser un thème particulier (dans les ateliers thématiques par exemple).

Pour en savoir plus :

Contact : mail Mickael DAVIGNON md@ecoherence.org

<http://www.eadurable.org/>